

Pas de réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. le
Mardi 15 Décembre 2015
Périodique 1.492
SITE : www.rgccf.be
E-MAIL CQ : brasseur@skynet.be

AMENDES ET FRAIS DIVERS :
Journée du 12/12/2015

CONVOCAION REUNION DU MARDI 05
Janvier 2016 au local du RGCC « LE
CASTELIN » 13, Place de l'Hôtel de Ville à
Chatelet

(PO) = Présence OBLIGATOIRE
(PF) = Présence FACULTATIVE
NEANT

SUSPENSIONS

3 avertissements en championnat :
suspendu(s) pour 1 journée effective de
championnat au sein du RGCC à partir
du 09/01/2016 :

ALI Jean Pierre 15/08/76 R. FC SONACA
CAPELLI François 02/09/81 SPORT AMITIE
FP
SCIMEMI Francesco 05/04/82 FC
CASSEROLES
SOLAK Huseyn 25/10/87 JS MARCHIENNE

Exclusion 2 avertissements en
championnat : suspendu(s) pour 1 journée
effective de championnat au sein du RGCC
à partir du 09/01/2016 :

FARRUGGIA Roberto 06/04/74 S. COSAR
SPORT
BRASSEUR Loïc 15/12/86 R. FC SONACA
PETIT Bertrand 17/02/92 FC CASSEROLES

Faute dite nécessaire : suspendu(s) pour 1
journée effective de toutes compétitions
officielles au sein du RGCC à partir
du 09/01/2016 :

SOYPAK Zafer 12/09/89 CHARLEROI 61

Rapport d'arbitre (carte rouge ou rapport) :
suspendu(s) pour 1 journée effective de
toutes compétitions officielles au sein du
RGCC à partir du :

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non
rentrées ou retard :

* R. N.C. ou R. = Résultats non
communiqués ou retards :

1. MONCEAU UNITED		
*F.A. N.R. ou R. 3°inf.		1x40 €
3. ECOLE CHAMPIONS		
F.A. incomplète		1x10 €
4. FC CASSEROLES		
F.A. incomplète		1x10 €
		1x3 €
		1x6 €
14. CHARLEROI 61		1x10 €
16. CS ACOZ	du 05/12	1x3 €
22. R. FC SONACA		2x3 €
		1x6 €
27. CStP MUPPETS		
*F.A. N.R. ou R. 1°inf.		1x10 €
32. SPORTING RCCF		1x3 €
36. JS MARCHIENNE		3x3 €
39. FC CALUWART	du 05/12	3x3 €
53. AC B. VILLERS 2		1x3 €
63. BOIS DU PRINCE		1x3 €
65. YIDIZ CLUB 61		
*R. N.C. ou R. 1°inf.		1x10 €
		2x3 €
67. S. COSAR SPORT		3x3 €
		1x6 €
71. SPORT AMITIE FP		3x3 €

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du
RGCC LE Mardi 05/01/2016 à 18h15 (si
besoin, voir convocation(s))

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE
www.rgccf.be
LE PERIODIQUE PAPIER RESTE LE 1°
REFERENT (faire les modifications dans
votre carnet calendrier).
EN CAS DE RETARD POSTAL,
CONSULTER LE SITE POUR LES
CONVOICATIONS.